

Interactive

Evoluer autrement



Edito

Certifié Développement Durable ?

ISO 26000 est « LA » norme internationale sur la Responsabilité Sociétale. Adoptée après des années de discussions, elle représente le référentiel le plus pertinent pour la mise en place d'une démarche Développement Durable en entreprise.

Particularité : cette norme n'a pas vocation à être certifiée, et son préambule le précise d'ailleurs très clairement. En effet, certifier qu'une organisation est « Développement Durable » n'a tout simplement pas de sens, le Développement Durable étant une posture d'amélioration continue et non un niveau de qualité requis.

Il est donc important de rappeler qu'ISO 26000 est une grille de lecture qui sert à construire des stratégies Développement Durable efficaces, cohérentes, rentables et valorisables... et non un label permettant de communiquer à la va-vite !

Alors malgré les annonces de « Certification ISO 26000 » et autres « Labellisation ISO 26000 » qui fleurissent actuellement, ne vous y trompez pas : aucune entreprise n'est certifiée ISO26000, car ISO 26000 est un moyen et surtout pas une fin...



Point réglementaire

Etiquetage énergétique

Le 9 novembre, le décret relatif à l'étiquetage des produits ayant une incidence sur la consommation d'énergie a été publié. Le texte précise le champ d'application et les modalités de transposition au droit français de la directive européenne, qui, pour rappel, impose aux fabricants d'informer les consommateurs sur la consommation d'énergie nécessaire à la fabrication de leurs produits.

<http://www.legifrance.gouv.fr>



Interview

Jacques Brosse, chez Eurotab, un des leaders de la compression des poudres. <http://www.eurotab.eu/>

Pouvez-vous nous présenter Eurotab ?

Eurotab est un acteur incontournable du tableting (ensemble des technologies de compression des poudres), spécialisé dans la commercialisation de produits détergents, désinfectants et alimentaires. Notre organisation totalement intégrée, composée de trois business units, travaillant en synergie, nous permet de proposer une offre complète : de la définition du produit - au packaging. Nous pouvons ainsi contrôler et réduire notre impact sur l'environnement sur l'ensemble de la chaîne valeur du produit.

En quoi le tableting est une activité qui peut contribuer au DD ?

Nous sommes convaincus que la tablette est un produit qui apporte une valeur ajoutée environnementale à la fois par son procédé de fabrication (une consommation et un rejet d'eau plus faible, des déchets limités et non dangereux, une moindre consommation d'énergie, pas de rejets atmosphériques, etc.) que dans son utilisation puisqu'elle permet d'éviter la surconsommation et le gaspillage en délivrant la « juste dose ».

Afin d'aller plus loin dans votre démarche DD vous vous êtes lancés dans une politique de « chimie verte », pouvez-vous nous en dire plus ?

Nous avons déployé une politique de Développement Durable basée sur la « chimie verte » et l'éco-conception. Dans le cadre de cette démarche, nous avons créé une « échelle verte » qui nous permet d'évaluer le « potentiel vert » de nos produits. Ce référentiel s'inspire des normes en vigueur au sein de l'Union Européenne et de l'Ecolabel européen auxquels EUROTAB a rajouté des contraintes supplémentaires : les produits sont hiérarchisés en fonction de leurs composants et de leurs impacts sur l'environnement. La gamme EUROTAB compte aujourd'hui une quinzaine de formules "deux trèfles" ce qui correspond aux exigences des ecolabels européens. Dix formules "trois trèfles" devraient voir le jour dès 2012, en attendant le développement d'une gamme "quatre trèfles" (100% biodégradable).

Comment s'exprime cette démarche dans l'organisation d'Eurotab ?

Nous pensons qu'il est nécessaire d'impliquer l'ensemble de nos collaborateurs et autres parties prenantes dans notre démarche d'innovation constante et de Développement Durable afin d'avancer ensemble. Nous rencontrons régulièrement nos fournisseurs et nos clients lors des « Innovation Day » où nous discutons des améliorations que nous pourrions proposer pour réduire notre impact sur l'environnement. En interne, nous organisons des concours qui récompensent les meilleures idées de bonnes pratiques et d'innovation concernant l'amélioration des procédés, les conditions de travail etc.



Bonnes Pratiques

Plus on trie, moins on paie !

Depuis 2009 la commune de Saint-Amandois dans le Cher a mis en place la redevance incitative prévue par le Grenelle 2 : les habitants de la commune paient le ramassage des déchets en fonction de la quantité de déchets qu'ils produisent : moins ils ont de déchets non triés, moins ils paient. Cette mesure a permis de diminuer de près de 40% les déchets émis par les habitants de Saint-Amandois!

<http://www.legrenelle-environnement.gouv.fr>



Carton Rouge à...

Alstom condamné pour corruption !

Alstom a été condamné par la justice suisse à une amende de 2,5 millions de francs suisses, à laquelle s'ajoute une créance compensatrice de 36,4 millions pour corruption. Selon le Ministère Public suisse « L'ordonnance pénale reconnaît Alstom coupable de ne pas avoir pris toutes les mesures d'organisation raisonnables et nécessaires pour empêcher le versement de montants de corruption à des agents publics étrangers en Lettonie, Tunisie et Malaisie ».

<http://www.lemonde.fr>



Brèves

Les grands vainqueurs du Prix Pinocchio !

Les prix Pinocchio, qui récompensent les mauvais élèves du Développement Durable, ont été remis le 17 novembre par l'association « Les Amis de la Terre ». Ainsi, le groupe Vinci reçoit le prix « Plus vert que vert" pour sa communication greenwashing, Tereos reçoit le prix "Une pour tous, tous pour moi" pour sa production d'agrocarburants à base d'huile de palme et la Société Générale reçoit le prix "Mains sales, poches pleines" pour le financement d'un réacteur nucléaire au Brésil qui ne respecte pas les mesures de sécurité en vigueur . Bravo à eux !

<http://www.prix-pinocchio.org>

Une carte SIM 100% naturel ?

SFR lance une carte SIM dont le corps de carte est entièrement naturel. Cette carte SIM, constituée uniquement de composants végétaux recyclables, biodégradables et compostables, a une empreinte environnementale plus faible que la traditionnelle carte SIM classique tout en satisfaisant aux mêmes critères de qualité et de fonctionnalités.

<http://www.journaldunet.com>



Agenda

Du 29 novembre au 2 décembre : Le salon Pollutec est une rendez-vous mondial des écotechnologies. Cette année le salon est centré autour de trois thèmes : l'innovation, la recherche et le financement, l'optimisation des process industriels, les énergies et la performance énergétique. <http://www.pollutec.com>

Du 1^{er} au 4 décembre : Le 25^{ème} Festival International du Film Nature et Environnement de la FRAPNA Isère. La thématique de cette édition sera inspirée de l'année internationale de la forêt. Projection de films, lectures, conférences .

<http://www.festivaldufilm-frapna.org>

Du 7 au 9 décembre : Energaïa, 5^{ème} édition du salon international des énergies renouvelables .

<http://www.energaia-expo.com>

Quand nos déchets deviennent œuvre d'art ...

« Clean art planet » est un collectif d'artiste parisien qui récupère les déchets rejetés par la mer pour en faire des œuvres d'art (photos, sculptures etc.). Par cette démarche, ils espèrent sensibiliser le public à la pollution des mers et des océans.

<http://www.clearartplanet.org>

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Tel : 04 72 60 28 27

60, Cours Lafayette - 69003 Lyon

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter,

<mailto:newsletter@alteractive.org>